L'Arbresle Info
La lettre d'information de la ville de L'Arbresle
N°173 - février/mars 2020
Commune de L'ARBRESLE

ÉDITO

Elections municipales - 15 et 22 mars 2020

Ces élections vous permettront de choisir les 29 conseillers municipaux qui gèreront les affaires de la commune pour les 6 ans à venir.

Lors de cette élection, vous choisirez aussi les **7 conseillers communautaires** qui siègeront à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, ainsi que leurs 2 suppléants.

Pour ce faire, les bulletins de vote proposés présenteront deux listes de candidats : la liste des candidats à l'élection municipale et celle des candidats à l'élection des conseillers communautaires (issus de la liste des candidats au conseil municipal). Vous ne voterez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Infos pratiques

Dans le cas où seules deux listes se présentent, il n'y aura qu'un seul tour le dimanche 15 mars. Si 3 listes ou plus sont candidates, le 2e tour est organisé le dimanche 22 mars.

Les cinq bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h sans interruption. Votre carte d'électeur indique votre bureau de vote (bureau 1 : salle des mariages (mairie) ; bureau 2 : Résidence Autonomie La Madeleine ; bureau 3 : salle du Conseil (mairie); bureau 4 : salle Pierre Valin ; bureau 5 : salle d'évolution de l'école Dolto)

Un justificatif d'identité avec votre photographie (carte d'identité, passeport, ...) est obligatoire et vous sera demandé. Vous pourrez alors voter, à condition d'être bien inscrit(e) sur les listes électorales.

Attention : dans le cadre de la préparation du scrutin municipal, la commission de contrôle des listes électorales a dû faire procéder à un nombre important de radiations, ayant constaté que les personnes concernées n'habitaient plus aux adresses indiquées sur les listes électorales.

Si vous avez changé d'adresse tout en restant sur la commune de L'Arbresle, pensez à vérifier votre bonne inscription sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

Si vous constatez que vous n'êtes pas inscrit, il est encore possible de le faire **jusqu'au 7 février** afin de pouvoir voter aux élections municipales.

Vous n'êtes pas disponible le jour du vote ? Pensez à la procuration !

Une procédure gratuite et simplifiée vous permet de désigner un autre électeur inscrit sur la même commune pour voter à votre place.

A qui s'adresser ? Au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, les gendarmes peuvent venir à votre domicile.

Pour en savoir plus : www.service-public.fr.

A LA UNE

Samedi 22 février : c'est Carnaval à L'Arbresle !

Nous vous donnons rendez-vous à partir de 15h dans l'amphithéâtre de la place Sapéon où les enfants seront invités à entrer dans la danse de « Bal, Balançoire et Baluchon ! » de la Compagnie Flic-Floc

Au programme : une heure de concert où les enfants pourront découvrir la derbouka, le djembé, le caron, écouter les paroles des chansons, chanter et danser. un spectacle plein d'originalité qui fait bouger les enfants et leur imagination !

A 16h, au son des percussions, **rejoignez la parade colorée qui entraînera L'Arbresle dans une vague de bonne humeur !**

Elle parcourra le centre-ville pour permettre à chacun d'admirer les beaux déguisements, les sourires radieux, les mines réjouies, et de rejoindre ce joyeux défilé : de retour sur la place Sapéon, un goûter sera offert à tous.

Un après-midi de fête où toutes les animations seront proposées gratuitement, en partenariat avec la MJC de L'Arbresle et le collectif d'habitants du Chambard : à vos déguisements !

En cas de pluie, les animations seront maintenues et se dérouleront sous le préau de l'école Lassagne.

Au quotidien

Bloc-notes

Séance du Conseil municipal

Le dernier Conseil Municipal du mandat se déroulera lundi 24 février à 20h en salle du conseil (entrée côté terrasse).

Il s'agit d'une séance publique, à laquelle vous pouvez assister.
A l'ordre du jour : le débat d'orientation budgétaire 2020.

Cérémonie de la citoyenneté

Pour certains, les élections municipales de 2020 représenteront l'occasion de voter pour la 1ère fois.

Ces jeunes Arbreslois de 18 ans se verront remettre leur carte d'électeur par Pierre-Jean Zannettacci, Maire, lors de la cérémonie de la citoyenneté qui se tiendra vendredi 14 février à 19h à la salle des Mariages de la mairie (entrée côté terrasse).
Une invitation leur a été envoyée au cours du mois de janvier.

Enquête logement 2020

Le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales réalise pendant toute l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine. Elle a pour objectif d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements et de ses conditions d'occupation.

A L'Arbresle, quelques logements seront sollicités ; un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages prendra contact avec certains habitants de la commune. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil qui lui sera réservé.

Pour toute information complémentaire : https://www.enquete-logement2020.fr ou au 0 800 970 674.

VIE QUOTIDIENNE

Service de l'eau : ajustements de la mensualisation

La mensualisation des factures d'eau a été mise en place il y a désormais un peu plus d'un an à L'Arbresle.

Cette première année a permis d'expérimenter et d'ajuster pour l'avenir les difficultés rencontrées, notamment en fin d'année, au moment du remboursement des trop-perçus.

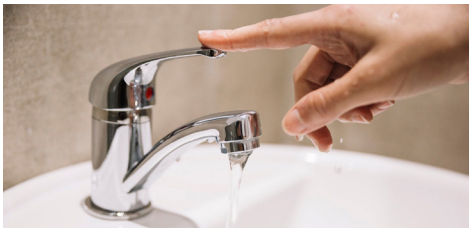

Celui-ci, annoncé pour le 15 décembre, n'a pas pu être réalisé à cette date, car il est désormais tributaire de plusieurs collectivités : la mairie pour la partie « eau », la communauté de communes pour la partie « assainissement » puis la trésorerie pour la prise en charge de ces données afin de valider le remboursement, ce qui a considérablement compliqué et allongé les délais de traitement.

Par ailleurs, le fait de solder les factures en fin d'année (alors qu'elles le sont en février de l'année suivante habituellement) pour démarrer les échéances de mensualisation début 2020 nous a contraints à relever les compteurs plus tôt que d'habitude, d'où une baisse de consommation et des remboursements de trop perçus.

Nous vous prions d'excuser le retard pris et le désagrément occasionné. Nous avons pris la mesure des dispositions à prendre pour éviter qu'elles se renouvellent lors du prochain exercice.

Contact : 04 74 71 00 00 ; ou service.eau@mairie-larbresle.fr.
Accueil du public : tous les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00.

ENVIRONNEMENT

Des faucons pour effaroucher les pigeons

La Mairie de L'Arbresle teste une solution naturelle face à la prolifération des pigeons dans le centre-ville.

Ces volatiles nuisibles provoquent de nombreux dégâts sur et à proximité des bâtiments dans lesquels ils nichent, et sont porteurs de nombreuses maladies.
Ils se développent facilement en zone urbaine, malgré les dispositions prises (pics anti-pigeons,...) car ils ne sont confrontés à aucun prédateur.

Mais cela va changer : l'équipe des «Faucons de Savoie» et ses majestueux rapaces interviennent régulièrement depuis fin janvier dans L'Arbresle pour effaroucher les pigeons et provoquer, par cette technique de régulation naturelle, leur fuite sur le long terme.

Une vaisselle en bambou pleine d'atouts

Afin de lutter contre les troubles musculo squelettiques des agents des écoles, générés notamment par les charges lourdes manipulées lors des services en restaurants scolaires, la mairie a investi en 2019 dans une innovation française et éco-responsable, développée dans le Jura : la vaisselle en fibre de bambou et en résine naturelle.

Légère, colorée, elle passe au lave-vaisselle, sèche très rapidement et est réutilisable pendant des années.

Testée pendant 2 mois à l'école des Mollières, elle est désormais adoptée, par les agents comme par les enfants, qui apprécient son côté ludique et vitaminé !

Voeux 2020

Samedi 4 janvier, vous avez été nombreux à répondre présents à la soirée des vœux de L'Arbresle. Après le discours de Pierre-Jean Zannettacci, Maire, le groupe «La Chica Yé-Yé a assuré avec talent et énergie l'animation sixties et rock'n'roll du cocktail.

Opération Bio Sapin : record battu !

Cette année, la durée de la collecte a été prolongée et un nouveau lieu a été proposé, ce qui a permis de récolter 100 sapins supplémentaires par rapport à l'an passé, soit 558 sapins. Merci d'avoir participé !

JEUNESSE

Pendant les vacances, on se dépense ! Rendez-vous à l'EMS !

Pour les vacances d'hiver, l'Ecole Municipale des Sports sera ouverte du 24 au 28 février et propose aux 6/14 ans une semaine de sports (hand, tchoukball, foot...) et de sorties (ski de fond, patinoire...)

Les activités à L'Arbresle sont gratuites (seul un droit de cotisation pour l'année scolaire est demandé) et les tarifs des sorties sont fixés en fonction du quotient familial et de l'activité.

Où et quand s'inscrire ? Au bureau de l'EMS (au-dessus du parc) les lundis 10 et 17 février de 8h30 à 9h45 et les mercredis 12 et 19 février de 8h à 9h45.

En attendant, tu t'ennuies les mercredis ?
L'EMS te donne rendez-vous au stade de 10h à 12h et de 14h à 16h pour faire le plein d'activités ! Le programme complet est disponible sur www.mairie-larbresle.fr

Contact : C. Mayenson au 06 73 83 08 79 ou ca-mayenson@mairie-larbresle.fr

INTERCOMMUNALITÉ

Nouveau règlement des déchèteries du Pays de L'Arbresle

Afin de s'assurer que seuls les particuliers utilisent les déchèteries publiques de la Communauté de Communes, le règlement a été modifié pour octroyer un nombre de passage cohérent pour un ménage. Sur une année, chaque foyer a donc désormais le droit d'accéder à l'une ou l'autre des 2 déchèteries publiques :

- 24 fois avec un véhicule (+ remorque) d'une capacité de stockage de moins de 3 m³.
- 6 fois avec un véhicule (+ remorque) d'une capacité de 4 à 12 m³.

Les véhicules de plus de 12 m³ sont interdits en déchèteries publiques (camions plateaux par exemple).

Les quotas de passages ont pour objectif de limiter les apports de déchets issus d'activité économique et d'inciter à rationaliser les passages en déchèteries pour réduire les gaz à effet de serre.

Enfin, gardez dans un endroit sûr votre carte de déchèterie !
Les nombreuses pertes, chaque année, entraînent désormais une facturation de 5 € pour toute carte perdue.

Plus d'infos sur www.paysdelarbresle.fr ou au 04 74 01 68 90.

Aînés connectés : *des ateliers thématiques pour mieux utiliser internet*

Devant le succès des ateliers d'initiation au numérique proposés par la Communauté de Communes en 2018 à 200 habitants de plus de 60 ans, la collectivité fait évoluer la proposition afin de répondre à de nouvelles demandes.

Les seniors vont maintenant pouvoir choisir parmi différents ateliers thématiques : comment naviguer et faire des recherches ? Comment utiliser une boîte mails ? Comment créer un compte ou un profil ?...

Ces questions pourront être traitées lors de ces séances en petit groupe, pendant lesquelles les participants travailleront sur leur propre matériel informatique (tablette / ordinateur portable).

Une conférence sera également proposée sur le thème « **Comment surfer sur internet en toute sécurité ?** »

Le 1er atelier, sur le thème « **Navigation et recherches internet** » aura lieu le **jeudi 13 février matin à Courzieu**.

Programme sur www.paysdelarbresle.fr ou à l'accueil de votre mairie.

Expression politique

Ensemble plus loin

Texte non communiqué.

J'aime L'Arbresle

Texte non communiqué.

Bloc-notes

Attention ! Les cartons marron de vos livraisons se recyclent en déchèteries

Ils ne doivent être déposés ni dans les poubelles de tri, ni dans celles d'ordures ménagères : leur volume et leur poids ne sont pas compatibles avec une collecte en camion d'ordures ménagères et un traitement en centre de tri.

L'apport en déchèterie des cartons pliés à plat est donc obligatoire. Ils rejoignent ainsi directement une filière de recyclage où ils seront revalorisés.

Astuce Zéro Déchet : les cartons marron peuvent aussi être réutilisés plusieurs fois pour stocker des objets, déménager ou même dans le jardin, en paillage !

A noter : la carte de déchèterie, délivrée par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA), est gratuite. Le formulaire de demande peut être téléchargé sur le site www.paysdelarbresle.fr ou demandé à l'accueil de la CCPA.

Infos utiles : ccpa@paysdelarbresle.fr ou 04 74 01 68 90.

Info logement indigne

J'habite un logement indigne / J'ai connaissance d'un logement indigne : que faire ?

J'appelle Info Logement Indigne au 0 806 706 806 (appel non surtaxé)

Un conseiller est à votre écoute, il vous indiquera les démarches à suivre.

EN BREF ET EN IMAGES

Plus de photos sur www.facebook.com/mairielarbresle.fr

Pep Bou Expérienciès

Un spectacle tout en poésie et en légèreté a été proposé le 10 janvier dernier dans le cadre du «Pass Trio», organisée par Bully, L'Arbresle et St Germain Nuelles. Il a entrainé petits et grands dans l'univers hypnotique et facétieux des bulles de Pep Bou !

« Frida Kahlo, Esquisse de ma vie »

Près de 400 élèves en représentations scolaires et 150 personnes lors de la «tout public» sont venus découvrir cette pièce sur l'univers de cette artiste d'exception et son approche talentueuse par la Cie Novecento.

Bloc-notes

L'agenda du Basket Club Arbreslois :

Durant les vacances de février, du 24 au 28 février, le club organise un stage mini basket au gymnase de la CCPA, de 8h30 à 18h, pour les enfants (licenciés ou non) nés entre 2009 et 2013.

Renseignements : 06.68.32.58.30 ou sportive.bca@gmail.com.

Méga loto de l'APEL du groupe scolaire Champagnat / Sainte Thérèse

Venez nombreux participer à notre loto annuel ! De nombreux lots sont en jeu.

Le plus de cette année ? Une surprise réservée aux amoureux présents le jour J !

Nous vous attendons le dimanche 16 février à 14h à la salle Claude Terrasse.

Sur place : garderie encadrée par les scouts, buvette et snack

Tarifs : 4 € le carton, 11€ les 3, 20 € les 6 et 3 € l'unité à partir de 9.

Magierandole

Un après-midi magique en famille

Farandole, le sou des écoles Dolto et Lassagne, vous donne rendez-vous le dimanche 22 mars à 15h à la salle Claude Terrasse pour assister à Magierandole, un spectacle de magie tout public (55 minutes, à partir de 3 ans).

Ensuite, des surprises attendront petits et grands le temps du goûter.

Tarif : 9 €. Buvette sur place.

Réservation :
http://bit.do/Magierandole2020

Contact : Florence 06 88 99 85 85 - Facebook : @farandolearbresle

MJC de L'Arbresle

Festival « Histoires d'en rire »

• Show d'impro théâtral des Carafonds
Vendredi 14 février à 20h30 salle C. Terrasse

Impossible de rester « les pieds sur terre » avec cette troupe de joyeux lurons turbulents et créatifs qui n'économisent ni leur énergie, ni leur talent pour vous garantir un vrai moment de détente et de dépaysement. A ne pas manquer !

Plein tarif : 8 € / tarif réduit : 6,5 € et 5 € (-18 ans) achat en ligne : http://www.histoiresdenrire.fr/billetterie/

• « Le Cirque à Moi Tout Seul »
Jeudi 27 février à 15h salle C. Terrasse

Tout en hauteur, en suspension, en équilibre, au son de sa trompette, Dobran nous emmène dans mille souvenirs épiques !
Cie Artiflette / à partir de 6 ans.

Tarifs : 8€ / 6.5€ – de 12 ans et adhérents MJC

Nuit Celte Bal folk

Samedi 14 mars à 19h - salle C. Terrasse
(avec initiation gratuite aux danses)

Pour la 17e édition, la MJC organise en amont deux stages* ouverts à tous, proposés par le groupe « Les Poules à Facettes ».

Ce sont en effet « Les Poules à facettes » qui animeront la troisième partie du bal tandis que les quatre complices « d'un Air de Bal » ouvriront cette Nuit celte à 20h30 après l'initiation aux danses de 19h. « La Bande d'un Jour », collectif éphémère de musiciens amateurs viendra animer en acoustique le changement de plateau pour un bal non-stop !

***Stages à 13h30 :** accordéon et musique d'ensemble animé par Frédéric Sonnery / Danses de Bresse et d'ailleurs animé par Gilles Lauprêtre et les autres musiciens des Poules à Facettes.

Tarifs bal : 10 € / TR : 7 € gratuit moins de 10 ans. Tarifs stages de 15€ à 35€ bal inclus ou pas et selon PT ou TR. Buvette et crêpes sucrées / salées sur place.
Renseignements à contact@mjc-larbresle.fr

Ateliers découverte de l'association Kassognah

Samedi 28 et dimanche 29 mars, l'association Kassognah Danse et Musique d'Afrique et M'Bemba Camara organisent à L'Arbresle (Salle des Mollières) 5 ateliers de découverte des danses et musiques d'Afrique (djembé, danse, balafon, doundoun et doundanse)

Les ateliers sont ouverts aux débutants et aux avancés, selon leur niveau.
Faites-vous plaisir et venez rejoindre le temps d'un mini-stage une association dynamique, accueillante et curieuse !

Prix unique par atelier de 2h : 35€. Tarif dégressif si plusieurs.

Rens. et ins. obligatoires (places limitées) au 06 75 50 28 24 et Facebook afriquecadence

Secours Populaire – Comité du Pays de L'Arbresle

Le Comité du Secours Populaire Français du Pays de L'Arbresle, créé en octobre 2019 et qui existait depuis 2017 sous forme d'antenne, est installé dans les locaux de la Maison des Associations.

Son objectif : promouvoir la solidarité généraliste et être présent au côté des plus démunis.

Ses activités :
- l'accueil et l'écoute de personnes en difficulté,
- la distribution alimentaire,
- l'accueil de donateurs le samedi matin,
- l'organisation d'évènements : journée de vacance, goûter de noël, atelier santé...
- la participation aux actions internationales du Secours Populaire.

Bénévoles, rejoignez-nous si le cœur vous en dit !

Vestiaire public ouvert tous les samedis de 9h30 à 11h30
Boutique solidaire samedi 15 février de 9h à 12h30 (vêtements, jouets, livres, ...)

Nous vous attendons nombreux !

Secours Populaire Français – Comité du Pays de L'Arbresle – 33 bis rue Gabriel Péri 69210 L'Arbresle (Maison des associations) Tel 07 68 07 42 00 – larbresle@spf69.org

Commune de L'ARBRESLE

L'Arbresle Info - mensuel édité par la Mairie de L'Arbresle consultable sur www.mairie-larbresle.fr
Mairie de l'Arbresle - Place Pierre Marie Durand - CS 90005 - 69592 L'Arbresle Cedex - 04 74 71 00 00 - contactmairie@mairie-larbresle.fr
Directrice de publication : Nadine Malhomme. Réalisation : Maud Desaintjean. 3600 exemplaires imprimés par EGF sur du papier certifié PEFC 100%-.

Sortir en février

A la médiathèque

✪ **Jusqu'au samedi 22**
Exposition « au-delà du regard »
De Myriam Withers, Régine Chaptal et Pascal Bidot.
Trois artistes, trois démarches qui trouvent leur accord, leur complicité et leur complémentarité dans des approches qui nourrissent la structure architecturée et épurée, le fantastique et l'imaginaire, ainsi que la spiritualité universelle.

✪ **Tous les mercredis dès 15h**
Salle ou parc du Chambard selon le temps
Bibliothèque hors les murs
Venez lire ou écouter des histoires !

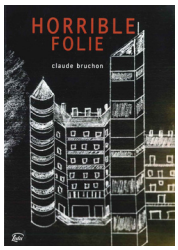

✪ **Samedi 8 de 10h à 12h30**
Présentation et dédicaces du livre « Horrible Folie »
par Claude Bruchon, auteur local.

✪ **Samedi 8 à 11h00**
Voyage au pays des contes
De belles histoires présentées par l'association « Les Rats Conteurs », pour les enfants dès 4 ans.

✪ **Mardi 11**
Cultur'en bus (dédié aux écoles) « qu'est-ce qu'un musée ? »
Dans le Cultur'en Bus, les élèves incarnent un scientifique du musée et découvrent une sélection d'objets des Sciences de la Terre, de la Vie, de l'Homme et des Techniques.

SAISON CULTURELLE 2019-2020

THÉÂTRE

DEVOS, Théâtre en Pierres Dorées
RÊVONS DE MOTS !

Une redécouverte du surréalisme de Raymond Devos

SAMEDI 1ER FÉVRIER | 20H30

SALLE CLAUDE TERRASSE

TOUT PUBLIC
à partir de 8 ans
1h00

www.theatrepierres-dorees.fr

Plein tarif : 10 €
tarif réduit : 8 €
Abonnement : 7 €

Rens. et billetterie :
Médiathèque : 04 74 01 57 55
et sur www.billetreduc.com

Associations et manifestations

✪ **Samedi 1er**
Sortie Raquettes des Amis de la Montagne (AMA) au Massif du Sancy
Contact : F. Marguerite au 04 26 64 40 96 ou 06 95 03 37 66

✪ **Samedi 1er et dimanche 2**
Sortie Ski Pour Tous à Flaine

✪ **Lundi 3 à 14h – Hôtel-restaurant Le Terminus**
Café des Aidants « Handicap et perte d'autonomie : quelles conséquences ? »
Organisé par l'AAPHTV

✪ **Samedi 8 – salle Claude Terrasse**
Loto du Football Club du Pays de L'Arbresle

✪ **Dimanche 9**
Sortie raquettes des AMA dans le massif de Belledonne
Contact : F. & B. Berthet au 04 74 63 23 94 ou 06 70 56 63 39

✪ **Mercredi 12 à 14h30 - salle Claude Terrasse**
Conférence « Quelles religions orientales ? »
Organisée par la Faluche Arbresloise.
Entrée : 6 €, gratuite pour les adhérents de la Faluche

✪ **Vendredi 14 à 20h30 – salle Claude Terrasse**
Show d'improvisation « Les Carafonds »
Organisé par la MJC dans le cadre du festival «Histoires d'en rire »

✪ **Samedi 15**
Sortie Raquettes des AMA dans le Jura
Contact : Laetitia Martin au 06 58 84 77 08

✪ **Samedi 15 de 9h à 12h30 - Maison des Associations**
Boutique solidaire (vêtements, jouets, livres, …)
Secours Populaire - Comité du Pays de L'Arbresle

✪ **Dimanche 16 à partir de 14h – salle Claude Terrasse**
Loto de l'Ecole Sainte Thérèse
Organisé par l'Apel du Groupe Scolaire Champagnat Sainte-Thérèse

✪ **Samedi 22 à partir de 15h – place Sapéon**
Carnaval de L'Arbresle

✪ **Dimanche 23 – salle Claude Terrasse**
Repas des anciens de L'Arbresle

✪ **Du 24 au 28 - gymnase CCPA**
Stage de mini-basket du Basket Club Arbreslois

✪ **Jeudi 27 février à 15h salle C. Terrasse**
Spectacle « Le Cirque à Moi Tout Seul »
Organisé par la MJC dans le cadre du festival «Histoires d'en rire »

✪ **Vendredi 28 de 17h30 à 19h – salle Thimonier (stade)**
Permanence des Amis de St Jacques de Compostelle

PATRIMOINE

Dossier d'Arborosa : les moulins à eau du bassin Brévenne - Turdine

Sur le cours de la Brévenne et de ses affluents dont le plus important, la Turdine, une soixantaine de moulins fonctionnaient, pour la majorité des moulins à blé.

Un état de 1862 indique qu'il y avait encore 58 « usines » dont 47 moulins à blé, moulins à huile, battoirs à chanvre, bancs de scie… Ces anciens moulins ont tous disparu, sauf le moulin du Tallot sur le Conan qui a gardé son mécanisme inchangé depuis le 17ème siècle.

Le déclin des moulins est dû en grande partie au progrès industriel et à l'apparition de nouvelles énergies, la vapeur, le moteur gazogène, le moteur diesel et enfin l'énergie électrique. A toutes ces raisons, il faut ajouter les calamités naturelles les crues en particulier.

Les nouvelles dispositions administratives de 1935 allaient poser les fondements de l'organisation professionnelle de la meunerie. Aujourd'hui seul le moulin Lotte à la Giraudière, qui s'est modernisé au fil du temps, continue de moudre du grain.

Cette nouvelle édition d'Arborosa rappelle un métier ancestral et dresse un inventaire des moulins installés sur nos deux rivières.

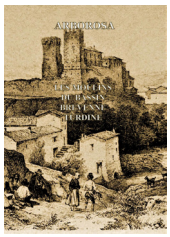

En vente à la Maison de la Presse
et à Super U culture

Sortir en mars

Médiathèque

Tous les mercredis dès 15h
Salle ou parc du Chambard selon le temps
Bibliothèque hors les murs

Du vendredi 6 mars au dimanche 5 avril
Exposition «Née Fille» de Françoise Grange
Organisé par les communes de Bully, L'Arbresle et Saint Germain Nuelles dans le cadre du Pass Trio.

Dans cette exposition poignante, l'artiste met en scène grâce à des robes les violences dont sont victimes les femmes aux 4 coins du monde juste parce qu'elles sont nées filles.
L'artiste rend hommage à ces femmes, leur permettant de « devenir héroïnes par leur résistance, leur liberté de penser, par leur courage, et par leur amour infini ».
Ce travail plastique permet une « prise de conscience de l'horreur de la violence sans avoir à détourner le regard ».
A partir de 15 ans. Des visites commentées avec l'artiste sont proposées aux lycées du territoire.
Vernissage : vendredi 6 mars à 19h

Samedi 14 à 11h00
Voyage au pays des contes
De belles histoires présentées par l'association « Les Rats Conteurs », pour les enfants dès 4 ans.

Samedi 21 de 10h à 12h30
Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Les SISM auront lieu du 16 au 29 mars, sur le thème « santé mentale et discrimination». Elles s'adressent au grand public. Dans ce cadre, le réseau « Coordination 69 Soins psychiques et Réinsertions » propose une matinée de sensibilisation à la médiathèque, composée de plusieurs ateliers ouvert à tous et, ***à 11h, un conte dédié aux 4/8 ans, avec le conteur Ernest Affriyié.*** *Gratuit. Venez nombreux.*

Associations et manifestations

Dimanche 8
Sortie des Amis de la Montagne (AMA) Beaujolais vert
Contact : F. & B. Berthet au 04 74 63 23 94 ou 06 70 56 63 39

Samedi 14 de 9h à 17h
Portes ouvertes de la MFR La Palma

Samedi 14 à 19h - salle Claude Terrasse à 19h
Nuit Celte - Bal folk organisés par la MJC

Dimanche 15
Sortie raquettes des AMA à Sénépy (Isère)
Contact : N. & P. Mejean au 06 24 12 73 28 ou 04 74 70 38 49

Lundi 16 à 14h – Hôtel-restaurant Le Terminus
Café des Aidants « Les limites du maintien à domicile »
Organisé par l'AAPHTV

Jeudi 19 à 11h – parc du Souvenir Français
Cérémonie commémorative de l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Samedi 21 et dimanche 22
Sortie Ski Pour Tous aux Arcs

Dimanche 22
Sortie raquettes des AMA dans le massif des Bauges
Contact : B. Brunet au 06 64 33 83 99 ou 04 74 70 06 48

Dimanche 22 à 15h - salle Claude Terrasse
Magierandole
Spectacle de magie tout public organisé par Farandole

Vendredi 27 de 17h30 à 19h – salle Thimonier (stade)
Permanence des Amis de St Jacques de Compostelle

Samedi 28
Sortie Lyonnaise des AMA suivie d'un restaurant
Contact : Luce Burnichon au 04 72 38 07 43 ou 06 37 44 72 34

Samedi 28 - Gymnase Grands Champs
Journée de Gala du HBCPA

Samedi 28 et dimanche 29 - salle des Mollières
Ateliers découverte de l'association Kassognab

SAISON CULTURELLE 2019-2020

DIMANCHE 1ER MARS | 16H00 ET 17H30

SALLE D'EXPOSITION MÉDIATHÈQUE

JEUNE PUBLIC
de 1 à 6 ans
30 min

www.lilaho.com

PETITE FÔRET — Lilaho

Tarif unique : 5 €
Rens. et billetterie :
Médiathèque : 04 74 01 57 55

Spectacle pop-up pour les tout-petits

Lilaho invite le très jeune spectateur au coeur de sa forêt onirique pour une immersion musicale et sensorielle dans le monde végétal
Tous les sens sont invités pour profiter de ce petit coin de forêt.

VENDREDI 20 MARS | 20H30

SALLE CLAUDE TERRASSE

TOUT PUBLIC
à partir de 11 ans
1H40

http://chariotdethespis.net

Proposé en séance scolaire aux établissements du territoire

LA VOLONTÉ DE WILL — Compagnie Thespis

Plein tarif : 10 €
tarif réduit : 8 €
Abonnement : 7 €
Rens. et billetterie :
Médiathèque : 04 74 01 57 55
et sur www.billetreduc.com

Spectacle Balises : 1 place offerte pour 1 place achetée, dans la limite des places disponibles. Infos et réservations sur le site : www.balises-theatres.com

Commune de L'ARBRESLE